



Les services de l'État en Côte-d'Or

Déclenchement du niveau 3 – alerte canicule du plan national canicule et recommandations sanitaires

Article créé le 29/06/2015 par Préfecture - Service communication Mis à jour le 29/06/2015



Météo France a placé ce jour le département de la Côte d'Or en vigilance Orange « canicule » pour un épisode de canicule qui doit débuter mardi 30 juin à 14 heures.

Météo France prévoit en effet plusieurs jours consécutifs de fortes chaleurs en Côte-d'Or.

Selon les prévisions, cette vague de chaleur durera au minimum sept jours avec des températures maximales dépassant les 38 °C en journée à partir de mercredi 1er juillet ; les températures minimales moyennes étant proches des 20 °C (la nuit).

Monsieur le préfet a donc déclenché, ce jour, le niveau 3 – alerte canicule du plan national canicule (PNC). L'ensemble des services concernés et les maires ont été alertés par la préfecture des mesures à prendre.

Dans le cadre de ce plan, plusieurs dispositions sont prises localement :

- assurer la permanence des soins auprès des médecins de ville et la bonne réponse du système de santé ;
- mobiliser les établissements accueillant des personnes âgées et en situation de handicap pour prévenir les risques sanitaires liés à la chaleur ;
- mobiliser les associations et services publics locaux pour permettre l'assistance aux personnes isolées et/ou à risque ;
- mettre en œuvre des actions locales d'information sur les mesures préventives à destination des publics.

Les décisions mises en œuvre par le préfet pourront être révisées en fonction de l'évolution des conditions météorologiques et des indicateurs de l'activité sanitaire locale.

Les conseils de prévention :

- **Buvez** régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- **Rafraîchissez-vous** et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- **Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;**

- **Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais** (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...);
- **Evitez les efforts physiques** ;
- **Maintenez votre logement frais** (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- **Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches** et, dès que nécessaire, **osez demander de l'aide**.

Retrouvez le communiqué complet

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites suivants :

- le site de [l'ARS](#)
- le site du [ministère chargé de la Santé](#)
- le site de [Météo France](#)
- le site de [l'Institut national de prévention et de d'éducation pour la santé](#)

Documents associés :

- [> 20150629 Communiqué de Presse - Canicule](#) - 127.1 ko - 29/06/2015
- A lire aussi :
- [> Passage au niveau veille saisonnière \(niveau 1\) du plan canicule - 05/06/2015](#)
2015 - Canicule
 - [> Gestion de la canicule dans le département de la Côte-d'Or - 06/06/2014](#)
2014 - Canicule
 - [> Prévention contre la canicule - 04/11/2013](#)
Les campagnes de prévention - Canicule

© Services Etat Côte-d'Or